

Rencontre avec Monsieur le maire

Francine Cyr
Comité de citoyens

Lac-au-Saumon - Après avoir pu apprécier les points de vues des membres du conseil, c'était au tour du maire de la municipalité de venir éclairer les citoyens le 8 décembre 2004. Fin parleur et citoyens civilisés ont échangé sur des points chauds existants au sein de notre conseil municipal.

Malgré les revendications énumérées de la part des citoyens, aux dires de monsieur le maire, il y a très peu d'agitation autour de la table de nos élus. Pourtant, il y a toujours division au sein de l'équipe. Il y a perte de confiance dans la capacité du maire à bien gérer la municipalité. Il y a démission d'un conseiller, se disant incapable de travailler dans un tel

climat. Il y a manque de transparence.

Quant aux citoyens, ils pensent que leur contribution au chapitre de la taxation ne se reflète pas dans la qualité et la quantité des services qu'ils reçoivent ou seraient en droit de recevoir. Ils déplorent les travaux mal faits ou pas faits, le taux des salaires payés par rapport au rendement des employés. Le comité, et c'est là l'opinion de tous les conseillers, qu'ils y a impasse dans le contrôle des employés. Au point ou certains se demandent si ce ne sont pas les employés qui sont devenus les patrons. C'est une des grandes plaies, sinon la plus grande de la municipalité. La zizanie règne et le mécontentement est généralisé. Ce malaise ne date pas d'hier.

Monsieur le maire se dit conscient de certains problèmes et que des

efforts seront entrepris pour redresser la situation. Devra-t-il faire équipe seul? Voici le message adressé à Monsieur le maire, et non a monsieur Beaulieu, un homme avec qui il est agréable de discuter :

«Monsieur le maire, si vous croyez qu'il y a une possibilité de rétablir la situation, le comité de citoyens veut bien vous croire. Si vous croyez que le comité que nous formons puisse être d'un quelconque soutien pour vous aider à acquérir ce niveau de confiance et d'efficacité dans la bonne gestion, nous pourrions concourir à cet objectif dans la mesure de notre capacité d'intervention. Notre capacité d'intervention se résumer à amener la population via les médias. Le comité est celui qui sonne l'alarme. Autrement, en l'absence de résultats, notre recours sera de soumet-

tre à la population la tâche de trouver des solutions à la place du conseil municipal.

Peut-être devons-nous négocier la prochaine convention collective sur la place publique. Peut-être la population suggérera-t-elle de se débarrasser des employés problématiques et de s'orienter vers la sous-traitance. Peut-être suggérera-t-elle qu'un conseil municipal est devenu inutile et qu'on devrait lorgner vers une fusion avec une municipalité voisine ... qui sait?

Une chose est sûr et toute la population en convient, il va falloir que les élus mettent leurs culottes concernant la bonne gestion et que les employés reconnaissent qu'ils ont un patron.

Cette population ne tolérera plus leur arrogance et l'indécence de leur conduite. »

La beauté attire

Marc Thériault
Le Saumonois

Lac-au-Saumon - Lorsque dans un présentoir, au même prix, le choix nous est donné entre une bonne et belle pomme ou une bonne et laide pomme, il y a fort à parier que la plupart du temps nous choisirons la belle pomme. Or, lorsque vient le temps pour quiconque en ayant le choix, de choisir un lieu où s'établir, se construire une résidence, élever des enfants, le même raisonnement s'applique. La beauté du lieu nous entourant a de l'importance. Donc, même si a priori l'embellissement de la municipalité peut ne sembler être qu'une dépense prétentieuse qui n'apporte rien à manger, il faut peut-être reconsidérer la chose. D'autant plus pour une municipalité comme Lac-au-Saumon qui doit augmenter sa population par l'apport d'immigrants.

Un comité d'embellissement existe pour la municipalité. Le parc fut un bon coup de barre. Les jardinières disposées en plusieurs endroits aussi. Maintenant, à quand la planta-

tion d'arbres en bordure des principales voies d'accès? La constitution d'une allée d'ormes de chaque côté de la rue Saint-Edmond entre la route 132 et le pont neuf serait une magnifique entrée et ... digne de la Grande Allée à Québec.

Toute la zone bordant le chemin de fer d'un bout à l'autre du lac aurait avantage à être elle aussi bordée d'arbres. Le tertre du CFMG étant plus une balafre au cœur du village qu'une œuvre de référence. La zone située du village vers Causapsal sur la rue Saint-Edmond, offre de très beaux paysages, mais sont invisibles en raison du tracé actuel du chemin et de la bouillie d'arbres ne demandant qu'à être éclaircie pour laisser les sujets intéressants croître à maturité et ainsi offrir des points de vue uniques

Les belles rues de Grand Métis sont dues en grande partie aux haies bien taillées de vulgaire cèdre blanc ceinturant les propriétés et de murets de pierres sèches. Rien n'empêcherait de créer le même effet ici si les habitants d'une rue, ou de toute la municipalité, le décidaient. Il faudrait évidemment prévoir le tout

pour éviter que la charrue ne saccage tout l'hiver venu.

Les noyaux villageois désertés ne redeviendront populaire que lorsqu'ils auront retrouvés une certaine beauté. Dès lors, ils redeviendront rentables en terme de services d'égout et d'aqueduc. Il ne faut pas se surprendre que des zones comme le parc de roulettes et les hauteurs du village aient connu une plus forte croissance que le noyau du village. On se bâtit où c'est beau, où les avantages sont maximisés en regard du taux de taxation, où il y a de l'espace où bouger (sinon à quoi bon demeurer en campagne, allons demeurer en ville ou dans une cage à poule d'une banlieue).

Des enfants habitant dans un bel environnement (ne pas confondre beauté et luxe) développeront un goût du beau qui se reflètera inmanquablement dans le futur de notre municipalité. L'éducation ne se fait pas qu'à l'école.

Donc, quel projet collectif avons nous pour embellir notre coin d'ici les dix prochaines années? Des exemples ont été pointés dans cet article, mais il y a beaucoup plus.

On n'entretient pas un lieu de prière avec des prières.

Yves Lebrun
Conseil de Fabrique

Se peut-il que les gens de Lac-au-Saumon considèrent que le fardeau de l'entretien de l'église repose uniquement sur les épaules de quelques 10% des gens, et se dissocient de

la responsabilité de maintenir ce patrimoine religieux qui, à notre avis, appartient à tous les citoyens.

S'il en est ainsi, il n'est pas déplacé de demander au 90% des gens plus passifs de participer au maintien de ce patrimoine et à son entretien. Voilà pourquoi le Conseil de la Fabrique interpelle les citoyens pour contribuer

au financement du système de sonorisation de l'église. Il va sans dire que cet édifice est appelé à devenir un lieu de rassemblement de plus en plus sollicité pour différentes activités communautaires. Des détails vous seront éventuellement communiqués quant à la façon de procéder pour le financement.

L'agriculture

Marc Thériault
Le Saumonois

Les agriculteurs sont des gens essentiels à toute société. Ceux qui mènent cette industrie à Lac-au-Saumon, comme dans toute la région, le font tous, sauf exception, pour la passion. Les salaires, parfois dérisoires, que se versent les gens en agriculture seraient beaucoup plus facile à obtenir à moindre effort dans d'autres domaines.

Beaucoup de gens de l'industrie agricole marchent sur la corde raide. La petite ferme n'existe plus. Il faut grossir le volume minimal de production pour parvenir à couvrir les frais, car le prix qu'ils obtiennent pour leur production ne suit pas la hausse des coûts d'opération des dernières années. Les diverses fédéra-

tions, les monopoles de la transformation et de la distribution, les temps de réaction de l'appareil gouvernemental, de même que la pression qu'exercent les consommateurs sur les prix (ce qui est normal dans une économie capitaliste) font que les producteurs n'ont qu'une faible marge de manœuvre.

L'agriculture biologique est louable, mais ne procure pas du jour au lendemain les rendements nécessaires à la survie. Les nouvelles normes environnementales exigent des dizaines de milliers de dollars d'investissement pour s'y conformer. Depuis 10 ans, l'opinion publique regarde avec suspicion l'agriculture traditionnelle. Les divergences ou le flou entre les fabricants de produits chimiques et les agences de contrôle environnemental n'aide pas à dissiper le doute. Peut-on, de plus, en vouloir aux consommateurs d'être plus concernés par ce qu'ils ingèrent quotidiennement que par

d'autres problématiques environnementales. La population en général n'a aucun contrôle rapide et immédiat sur la nourriture offerte en épicerie, donc sur ce qu'elle mange, à moins d'accepter de payer plus et d'avoir accès aux comptoirs spécialisés.

Le deux poids deux mesure du gouvernement n'aide pas non plus à établir un climat de confiance chez les agriculteurs. Il est plus facile de réglementer une seule industrie occupant une large superficie de territoire (l'agriculture), qu'une autre plus localisée, ou créant plus d'emplois concentrés en un seul lieu (Panval). L'épandage de purin de porc est d'ailleurs plus facile à détecter que l'utilisation annuelle de tonnes d'engrais chimiques sur un terrain de golf par exemple.

Les agriculteurs sont-ils responsables de la situation difficile dans laquelle ils se trouvent? Sûrement en partie: l'usage de moulée carnée, la conversion tardive à l'in-

formatation de l'industrie, la déforestation des abords de cours d'eau; mais pour beaucoup en raison de facteurs où leur nombre insuffisant les empêche d'avoir une influence déterminante au sein des grandes organisations. Sans oublier les facteurs externes inattendus: la vache folle en Alberta par exemple.

Y a-t-il des solutions? Il le faudrait bien, car l'agriculture est une base économique et citoyenne stable qui crée de l'emploi, assure l'occupation du territoire et nourrit. Pistes de solution: la recherche de nouveaux marchés; la transformation dont le produit final se vend beaucoup plus cher que la matière première; la promotion des fermes agroforestières; l'accès à des terres à de meilleurs prix, etc. De plus, pour une région à vocation forestière et agricole depuis toujours, il est surprenant de n'y retrouver aucun fabricant de machinerie.

PUBLICITÉ

Auberge du Lac

Robert Dompierre, prop.
281, rue Saint-Edmond
Lac-au-Saumon (Québec)
Téléphone: (418) 778-3548

**Maintenant ouvert le dimanche
à compter de 13:00 heure**

Cet espace vous appartient
À vous
Ou à votre compétiteur

5.00\$/parution

Atelier de réparation
CARQUEST Alternateur
Démarrateur
Vérification de Batteries
778 3735
Roussel Pièces Auto Électrique

Clinique Soins de Pieds
Sandy T. Gauthier enr.
Infirmière auxiliaire en soins des pieds
Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec
CIIAQ no : 35785
AIIASP no : 00-23
Sur rendez-vous
17, rue du Rosaire, Lac-au-Saumon (Québec) G0J 1M0
Tél.: 778-5800

Desjardins Caisse populaire Desjardins de Lac-au-Saumon
Diane Caron Directrice générale
15, rue Rioux, C. P. 280
Lac-au-Saumon (Québec) G0J 1M0
(418) 778-5835
Télécopieur : (418) 778-3157
diane.h.caron@desjardins.com

SYLVIE HÉDOU
Conseillère extérieure
Tél & Fax (418) 778 5902
Sans frais 1 866 788 2209
voyages@globetrotter.net
LA VOYAGERIE DE LA BAIE
Pauline Gallagher, Propriétaire
182 A rte 132 ouest
Carleton-Saint-Omer
G0C 2Z0
Tél: (418) 364-4263